

### LE SECRET DE LA CONFÉSSION.

La haute cour d'Aix, en France, a été saisie dernièrement de l'une de ces causes, intéressantes désignées dans la loi française sous le nom de *révision d'une sentence de mort*. Il y a trois ans, un prêtre catholique, l'abbé Dumoulin, subissait un procès et était convaincu de meurtre à la grande consternation de la population catholique dont il était révéré. La victime du meurtre était une Dame Blanchard, femme pieuse et riche ; et la preuve, bien qu'entièrement circonstancielle, fut trouvée suffisante pour entraîner la condamnation du prêtre accusé.

Madame Blanchard était présidente d'une association charitable catholique, et à ce titre elle vint un jour au presbytère chercher une certaine somme d'argent qui avait été déposée entre les mains du curé. Cette somme était de \$2,400 (12.000 francs), que l'abbé Dumoulin lui remit à sa demande.

On avait accès au presbytère par un vieux monastère dont le personnel avait été supprimé depuis plusieurs années, mais dont la bâtisse était encore assez bien conservée. Madame Blanchard fut reçue au presbytère par le bédéau ou sacristain qui se nommait Kloser, et qui s'en retourna à son ouvrage après avoir fait entrer Madame Blanchard par la barrière.

Lorsque le prêtre lui fut remis l'argent, il offrit à cette dame d'aller la reconduire jusqu'à la barrière du cloître ; mais, comme il était un peu indisposé, elle l'usa disant qu'elle connaissait parfaitement le chemin, et, comme c'était vers midi, elle n'appréhendait aucun danger.